



29/12/2023

## AVIS AUX USAGERS N°13/2023

\* \* \*

### PLACES DE PARKING RÉSERVÉES AUX TRANSPORTS

#### Places de Parking Réservées aux Taxis, GRE et Transporteurs

Début : 11/11/2023

Fin : 16/06/2024

Les plaisanciers et usagers de la MARINA FORT-LOUIS sont informés qu'en période de **HAUTE SAISON TOURISTIQUE du 11 novembre 2023 au 16 juin 2024**, des dispositions spécifiques sont prises concernant les places de stationnement sur le parking de la marina.

Durant cette période, certaines places sont réservées exclusivement aux Taxis, Véhicules dits de Grande Remise (locations avec chauffeurs) ainsi qu'aux véhicules de Livraison de marchandises, des services vitaux pour les arrivées/départs de passagers à la marina et l'approvisionnement des navires à quai, et donc essentiels aux activités de tourisme nautique.

Cette mesure s'applique aux quatre premières places de parking, débutant depuis la cabane à l'entrée du quai "Passerelle" et s'étendant jusqu'à la barrière de sortie du parking. Ces emplacements sont clairement identifiés comme suit :

- La première place réservée devant la cabane est signalée par un marquage au sol JAUNE.
- Des barrières de sécurité munies d'une signalétique adéquate seront installées pour indiquer et bloquer l'accès aux véhicules autorisés.

L'objectif de cette mesure est d'assurer un accès aisé aux places de stationnement pour tous les usagers de la marina. Ce faisant, nous visons à maintenir un flux de circulation régulier dans le parking et éviter les bouchons.

Nous vous prions de bien vouloir respecter ces nouvelles dispositions et de contribuer ainsi au bon fonctionnement de notre marina. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter notre équipe.

Nous vous remercions de votre collaboration cette saison.

La Direction

Diffusion : mailing bateaux présents, affichage capitainerie, site web